

# TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE DIPLOME D'ÉTAT

## FORMATION

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Grossesse, maladie, séparation, hospitalisation... les TISF (Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale) interviennent auprès des familles et des personnes en difficultés.
- Soutien dans les actes de la vie quotidienne et le soutien à la parentalité sont les deux axes de travail prioritaires de ses professionnels du travail social, spécialistes du travail au domicile des familles et des personnes isolées (domicile habituel ou de substitution).



**21 élèves**  
par an et par promotion



**2 ans**  
de formation



**100%**  
en emploi à 12 mois



**100%**  
de réussite



**90%**  
taux de satisfaction

### CONTENU DE LA FORMATION

L'enseignement théorique est composé de 6 Domaines de Formations (D.F.) :

- DF1 : Conduite du projet d'aide à la personne (270 heures)
- DF2 : Communication professionnelle et travail en réseau (100 heures)
- DF3 : Réalisation des actes de la vie quotidienne (150 heures)
- DF4 : Transmission des savoirs et techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne (150 heures)
- DF5 : Contribution au développement de la dynamique familiale (150 heures)
- DF6 : Accompagnement social vers l'insertion (130 heures)

La formation pratique se déroule sous la forme de stages d'une durée cumulée de 33 semaines soit un total de 1 155 heures.

### ÉVALUATION ET OBTENTION DU DIPLOME

Chacun des 6 domaines de formation fait l'objet d'une évaluation. Le Diplôme d'État de T.I.S.F., classé niveau IV, est délivré par la D.R.D.J.S.C.S. (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale) aux candidats ayant validé, par une note au moins égale à 10 sur 20, chacun des 6 domaines de formation. Il donne une équivalence officielle du baccalauréat. Possibilité d'obtenir le Diplôme par Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E). Possibilité de dispenses et d'allègements de domaines de formation pour les titulaires de certains diplômes.



# TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE DIPLOME D'ÉTAT

## SECTEUR D'ACTIVITÉ

- Domicile particulier des familles
- Domicile particulier des personnes isolées
- Domiciles collectifs, tels les établissements ou services d'accueil ou d'hébergement
- ASE/Protection de l'enfance
- Aide sociale à l'enfance

## PROMOTION

- Assistant de Service Social
- Éducateur de Jeunes Enfants
- Éducateur Spécialisé
- Conseiller en Économie Sociale et Familiale

## ACCÈS À LA FORMATION

### DURÉE DE LA FORMATION

2 ans soit :

2 105 heures de formation :

- 950 heures d'enseignement théorique
- 1 155 heures de formation pratique

### ÉPREUVES DE SÉLECTION

- Une épreuve écrite d'admissibilité, d'une durée de 2 heures, pour évaluer le niveau de culture générale et les aptitudes à l'expression écrite des candidats.
- Une épreuve orale d'admission, d'une durée de 20 minutes, pour apprécier l'aptitude et la motivation des candidats.

Les candidats justifiant de certains titres ou diplômes peuvent être dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité.

### CONDITIONS D'ADMISSION

- Être admis aux épreuves de sélection.

**CONTACT**  
04 78 76 52 44

[WWW.ECOLE-ROCKEFELLER.COM](http://WWW.ECOLE-ROCKEFELLER.COM)

